

<b>Zeitschrift:</b>	Acta Tropica
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
<b>Band:</b>	4 (1947)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Miscellanea : Sur quelques détails d'architecture africaine
<b>Autor:</b>	Monod, Théodore
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-310096">https://doi.org/10.5169/seals-310096</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sur quelques détails d'architecture africaine.

Par THÉODORE MONOD,

Institut Français d'Afrique Noire, Dakar.

(Reçu le 28 juillet 1947.)

Dans son volume sur Zimbabwe<sup>1</sup>, Miss G. Caton-Thompson conclut à une origine bantoue et à une date relativement récente (moyen âge).

On trouve à Zimbabwe une décoration faite de doubles chevrons (fig. 2) ou de lits de pierres de couleur différente : schistes sombres et granite gris pâle (fig. 5). A Matendere, le décor en « arête de poisson » est fréquent (fig. 4).

Miss G. Caton-Thompson signale, à titre de comparaison, un décor à doubles chevrons sur un minaret moderne du Zanzibar et le fait que l'ornementation litée polychrome est « caractéristique de l'architecture sarrasine » (p. 102).

Une influence extérieure, fut-ce seulement de détail, n'est pas *a priori* impossible. Elle se serait exercée à partir des « établissements étrangers du littoral » (p. 104) et n'implique nullement la participation directe, sur place, d'éléments ethniques exotiques : ceux-ci n'auraient, en effet, guère pu être qu'Arabes, Persans ou Hindous et une architecture ignorant la voûte (aussi bien d'ailleurs que toute espèce de toiture) ne peut évidemment être attribuée à aucune de ces origines.

C'est l'évidence. Mais puisque certains éléments décoratifs sont, eux, peut-être le résultat d'un emprunt, il n'est pas sans intérêt de noter les termes de comparaison, au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Le rapprochement que je tiens à signaler ici, sans rien préjuger de son éventuelle signification, est le suivant : les quatre éléments décoratifs des architectures de pierre sèche de Rhodésia : chevrons horizontaux (arête de poisson), (Matendere, Dhlo-Dhlo), chevrons verticaux doubles (Zimbabwe), lits horizontaux de pierres foncées (Zimbabwe, Dhlo-Dhlo, Khami), incorporation irrégulière de pierres sombres isolées dans un appareil plus clair (Mshosho), se retrouvent dans les architectures berbères de pierre sèche du Sahara occidental.

Les chevrons, avec une grande variété de dispositions<sup>2</sup>, et les arêtes de poisson sont communs à Ksar el Barka (Tagant), les dessins colorés (ici verts sur gris) abondent à Tichit (Aouker) où ils peuvent prendre des formes complexes (fig. 1, 3 et 8). Les faits rhodésiens sont, typologiquement, par apports aux berbères, d'un schématisation très élémentaire. Faut-il dire « appauvri » et songer à quelque lointain écho, déformé et comme étouffé<sup>3</sup> ?

Echo de quelque élément dont Ksar el Barka et Zimbabwe ne seraient, tout au plus, bien entendu, que les ultimes résonnances, les plus éloignées du point de départ, les plus marginales.

<sup>1</sup> The Zimbabwe Culture. Ruins and Reactions, Oxford, 1931, XXIV + 299 p., 73 + 1 pls., 26 figs. texte.

<sup>2</sup> Th. Monod, Sur quelques constructions anciennes du Sahara occidental (*Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran*, sous presse, figs. 9—10.)

<sup>3</sup> Signalons également la présence, à Tichit, de nombreux arrondis d'angles, et même d'un édifice turriforme arrondi (fig. 7).

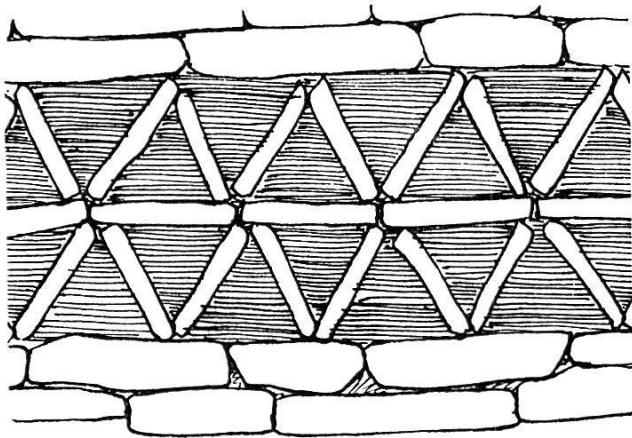


Fig. 1

*Fig. 1. Chevrons doubles (Ksar el Barka, Tagant, Mauritanie, Afrique Occidentale Française).*

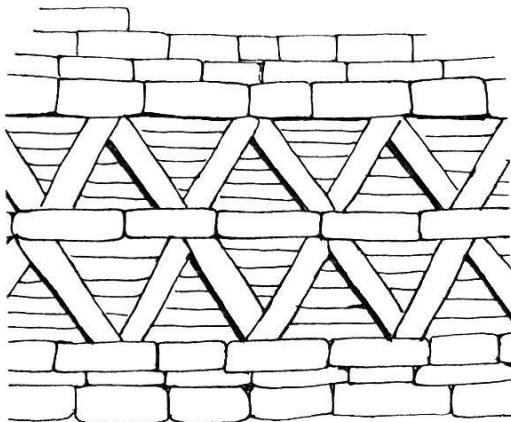


Fig. 2

*Fig. 2. Chevrons doubles, mur de la Construction elliptique, Zimbabwe, d'après G. Caton-Thompson, 1931, fig. 13.*

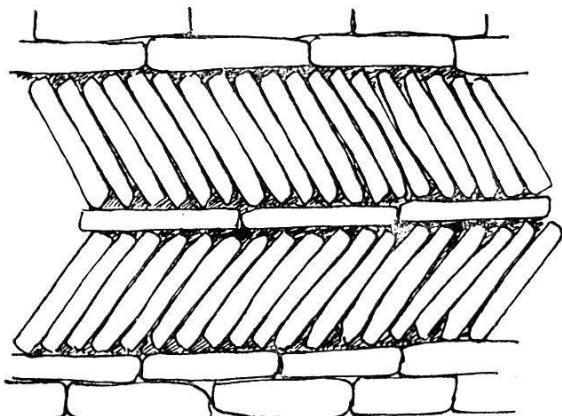


Fig. 3

*Fig. 3. Décor en arêtes de poisson (Ksar el Barka, Tagant, Mauritanie, Afrique Occidentale Française).*

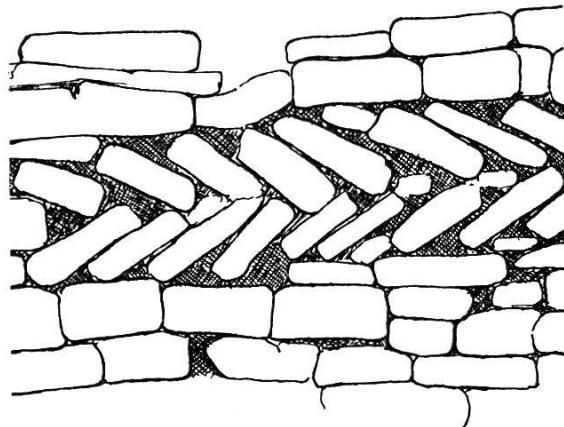


Fig. 4

*Fig. 4. Décor en arêtes de poisson (Matendere, d'après G. Caton-Thompson, 1931, pl. XXXIII).*

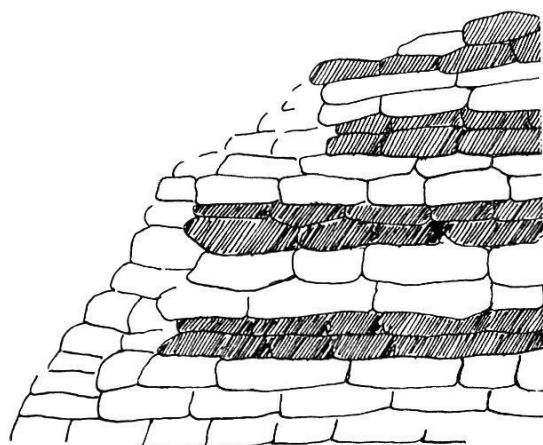


Fig. 5

*Fig. 5. Décor en lits colorés (Zimbabwe, mur de la Construction elliptique, d'après G. Caton-Thompson, 1931, fig. 17).*

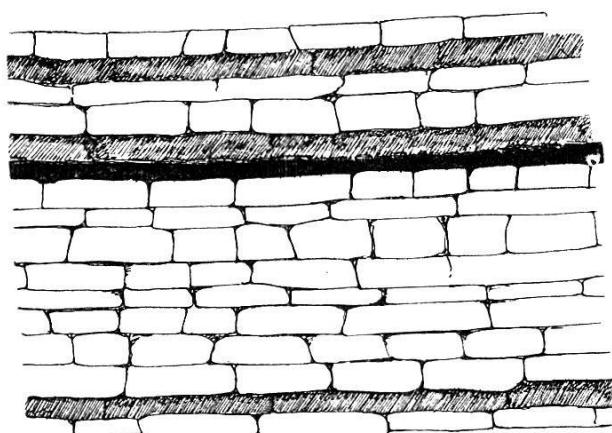
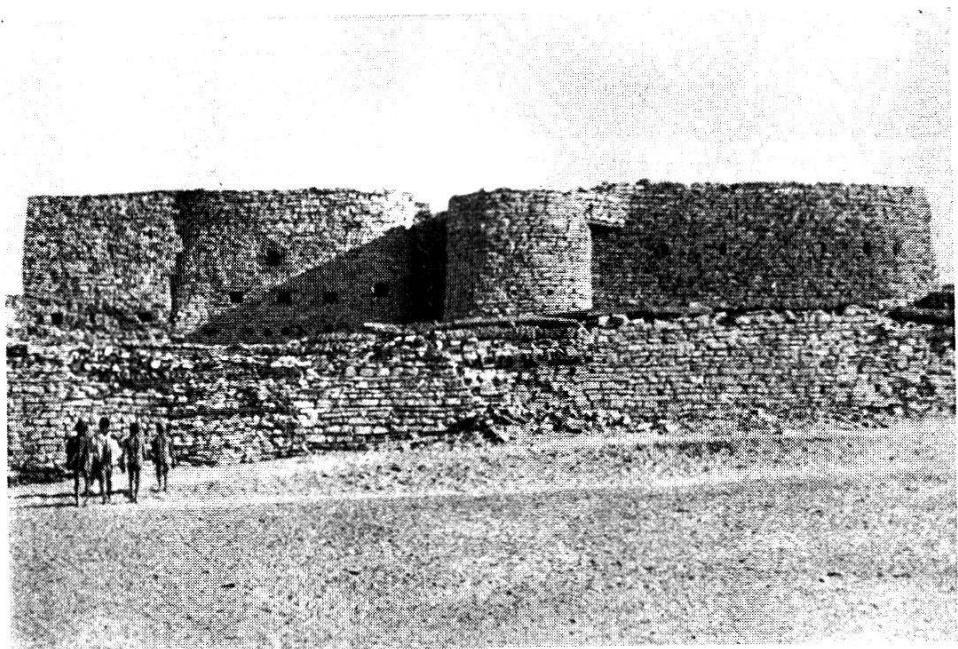


Fig. 6

*Fig. 6. Décor en lits colorés (Tichit, Mauritanie, Afrique Occidentale Française d'après une photographie de G. Labitte).*



*Fig. 7.* Tichit (Mauritanie, Afrique Occidentale Française), tour (photo G. Labitte).



*Fig. 8.* Tichit, décor de pierres colorées (photo G. Labitte).

Quant au « centre » lui-même, si centre il y a, il serait vain, et par conséquent inutile, de chercher à en imaginer l'emplacement.

Je me bornerai à faire remarquer :

1<sup>o</sup> que le spécialiste des architectures berbères du Maroc, M. *Henri Terasse* (*Kasbas berbères de l'Atlas et des Oasis, Paris, 1938*, p. 70) n'hésite pas à rapprocher ces deux « sortes de culs-de-sac : le Sud marocain et l'Arabie » ;

2<sup>o</sup> que si le mot « Hamites » a un sens, il faut bien qu'il s'applique à une série de groupes ethniques dont l'influence, tant somatique que culturelle, se fait actuellement sentir du Nord-Est africain jusqu'à l'Atlantique d'une part, jusqu'au Cap de l'autre (*C. T. Coon, The Races of Europe, New York, 1939, passim*) ;

3<sup>o</sup> que des éléments culturels (le complexe pastoral par exemple) semblent avoir passé de l'Inde en Afrique par le Sud arabeque<sup>4</sup>, jalonnage possible entre la région érythréenne et l'Inde dravidiennes, dont l'influence sur l'Afrique et, en particulier, la participation à la constitution du fonds hamitique ne paraissent pas invraisemblables (cf. *J. Boulnois, Le caducée et la symbolique dravidiennes indo-méditerranéennes..., Paris, 1939*) ;

4<sup>o</sup> que la liste des groupes humains dont l'influence culturelle et, par exemple, architecturale ait pu atteindre l'Afrique de l'Est et du Sud, n'est pas nécessairement limitée aux Arabes, aux Persans et aux Hindous, et que des éléments matériels plus anciens, même disparus d'un domaine primitif plus ou moins central, peuvent avoir survécu aux extrémités reculées, désormais largement disjointes, d'une aire aujourd'hui morcelée.

---

<sup>4</sup> Où *F. Stuhlmann* n'hésite pas à retrouver des « Hamites » (*Abhandl. Hamburg, Kolonialinst., I, 1910, p. 79*), dans une région où par ailleurs (*C. T. Coon, loc. cit., p. 293, 429, 431, 444, 448*) on nous signale l'existence possible de survivances « vedoides ».